

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE  
COMTÉ DES CHENAUX

**AVIS DE VENTE**  
**POUR DÉFAUT DE PAIEMENT**  
**DES IMPÔTS FONCIERS**

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté des Chenaux, corporation constituée en vertu de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q., c. O-9), ayant son siège social au 630, rue Principale à Saint-Luc-de-Vincennes, province de Québec, G0X 3K0, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à la salle du conseil de la MRC des Chenaux (630, rue Principale à Saint-Luc-de-Vincennes), le **JEUDI neuvième** jour du mois de **JUIN** deux mille vingt-deux (**9 juin 2022**), à partir de **DIX HEURES (10 h)**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ainsi que des intérêts et des frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu. Le prix d'acquisition de chaque immeuble sera payable immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, chèque visé ou mandat.

***Prenez avis que si les mesures sanitaires l'exigent, la date prévue pour la tenue de la vente pour le non-paiement de taxes pourrait être reportée et si tel est le cas, un avis sera publié 10 jours avant la date de la vente.***

Numéro du rôle	Numéro(s) de lot(s)	Total des taxes
Nom du (des) propriétaire(s)		(sans les frais)



**DONNÉ** à Saint-Luc-de-Vincennes, ce sixième jour du mois de juin deux mille vingt-deux (6 juin 2022).

**BARIL, Patrick**  
**Greffier-trésorier**  
**630, rue Principale**  
**Saint-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0**